

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
10 juin 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

2022D085

**OBJET :**

**01. PROGRAMME DE  
LA 25<sup>ème</sup> FETE DE LA  
LYS 2022. FIXATION  
DES PRIMES DE  
PARTICIPATION.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 23/06/2022

Reçu en préfecture le 23/06/2022

Affiché le 24.06.2022

ID : 059-215904004-20220616-2022D085-D8



L'an deux mil-vingt-deux, le seize JUIN à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Monsieur TREDEZ Alain – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉS :** M. MOUILLE Julien – Mme PETITPRET Sabine **donnant procurations respectives à** M. DUYCK Joël – M. LORIDAN Bernard.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, le programme de la 25<sup>ème</sup> fête de la lys du 2 et 3 juillet 2022.

Il propose ensuite d'allouer des primes pour la réalisation de celles-ci aux sociétés et groupements qui y participeront.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, approuve dans son ensemble les dépenses suivantes :

- Activités nautiques (Boaz concept) :	4 704.00 €
- Activités nautiques (club de kayak de St omer) :	255.00 €
- Activités musicales (mld massimo) :	1 000.00 €
- activités musicales (sophie eceiza) :	500.00 €
- maquillage pour enfants (lille o pirates) :	240.00 €
- communication :	348.00 €
- lots (studio lys) :	540.00 €
- buffet de lancement (à déterminer) :	1 000.00 €
- Course de baignoire (à déterminer) :	500.00 €
- Montant autres achats et divers (à déterminer) :	913.00 €

**10 000,00 €**

Ces prestations seront effectuées sur présentation de factures et imputées à l'article 6232 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.